

# les autres petites filiales agricoles en Normandie

# 19

## Les petites filiales de productions végétales

### Fruits de table : pommes et poires à couteau

A côté de la filière pommes à cidre, la filière des fruits de table (pommes et poires) est également présente, mais moins développée.

En Normandie, on comptabilise 508 hectares de vergers de pommes de table (essentiellement sur la Seine-Maritime, dans la vallée de la Seine, puis dans l'Eure et le Calvados), pour une production de 12 537 tonnes de pommes (à peine 1 % de la production nationale de pommes de table). La surface a reculé de 145 hectares depuis 2010

Le verger des poires de table (surtout des poires d'automne) est moins important, il couvre une superficie de 83 hectares, pour une production de 2 1727 tonnes de poires (1 % de la production nationale de poires de

table). Il est essentiellement localisé dans l'Eure et en Seine-Maritime. La surface a reculé de 22 hectares depuis 2010.

Certains de ces arboriculteurs normands se sont regroupés dans l'association Norm'Envie. Pratiquant une culture raisonnée, ils commercialisent leur production de pommes (Boskoop, Elstar, Cox Orange, Belchard, Reinette grise du Canada, Jonagold, Melrose, Bénédictin, Reine des Reinettes) et poires de table (Conférence, Comice) en assurant une traçabilité du verger jusqu'à la mise en marché. Leurs principaux débouchés sont les grandes et moyennes surfaces, les grossistes et les détaillants.

### Petits fruits

La culture des petits fruits (framboises, groseilles, cassis et myrtilles) couvre 72 hectares en Normandie, pour une production totale de 469 tonnes en 2020 (3 % de la production nationale de petits fruits).

La culture de fraises occupe 91 hectares en Normandie, pour une production de 1 196 tonnes en 2020 (moins de 2 % de la production nationale de fraises).

En saison de production, la vente et cueillette au champ est souvent proposée aux particuliers. Les débouchés principaux sont en circuits courts : marché de détail, vente directe, pâtisserie... Certains producteurs transforment une partie de leurs fruits et proposent des coulis, confitures, jus de fruits...

### D'autres petites filiales végétales

D'autres productions végétales sont également cultivées en Normandie, comme les fruits à noyau (bigarreaux, cerises, prunes mirabelles, reines-claude, quetsches,) ou les fruits à coque (châtaignes, noix, noisettes), le tout sur de petites surfaces (moins de 30 hectares chacune sur toute la Normandie).

A côté des grandes filiales traditionnelles de l'agriculture normande, d'autres petites filiales agricoles, parfois qualifiées de «filiales de diversification», ont vu le jour.



## Plantes aromatiques, médicinales et à parfum

En France métropolitaine, la culture des plantes aromatiques (aneth, basilic, cerfeuil, ciboulette, coriandre, estragon, menthe, origan, persil, romarin, sarriette, sauge, thym...), des plantes médicinales (calendula, camomille, pavot œillette servant à la fabrication de la morphine et de ses dérivés...) et des plantes à parfum (jasmin, lavande, lavandin...) se développe, notamment en agriculture biologique.

On compte plus d'une centaine d'espèces différentes cultivées sur le territoire métropolitain, sur une surface de près de 56 000 hectares. La Normandie compte 290 hectares de cultures de plantes aromatiques et médicinales (moins de 1 % des surfaces nationales).

Parmi les principaux débouchés figurent l'industrie agroalimentaire pour les plantes aromatiques (commercialisées en frais ou en sec) et l'industrie pharmaceutique pour les plantes médicinales et l'herboristerie. On note actuellement un développement de ces cultures pour la fabrication d'huiles essentielles destinées à la cosmétologie ou à l'industrie chimique.

L'entreprise Normandie Arômes basée dans l'Eure valorise près de 250 hectares de cultures. Les plantes sont broyées mécaniquement puis distillées à la vapeur d'eau afin d'en extraire l'essence. La composition finale de chaque huile essentielle est contrôlée et validée de manière systématique par un laboratoire indépendant. Le conditionnement exclusif en fût neuf et adapté à l'industrie alimentaire garantit l'innocuité du produit final. Les huiles essentielles ainsi obtenues (15 tonnes par an, tous végétaux confondus) sont destinées à différents usages : laboratoires pharmaceutiques, cosmétiques, industries agroalimentaires, parfumerie. Parmi les principales productions, on trouve de la menthe poivrée (1<sup>er</sup> producteur français) cultivée pour son menthol utilisé pour différents usages (dentifrices, mousses à raser, confiseries), de la monarde (ou bergamote), du thym à thymol mais également, dans une moindre mesure : du chanvre, du tournesol, du fenouil, de la carotte sauvage, de la matricaire, de l'échinacée... Grâce à un réseau de collecte, l'entreprise distille également des tailles de thuyas. L'huile essentielle qui en est extraite est riche en thuyone. Le bois est ensuite utilisé en bio-combustible.

## Les petites filières de productions animales

### Filière caprine

Le troupeau de chèvres s'élève à 7 500 têtes, soit moins de 1 % de l'effectif national. En Normandie, le troupeau de chèvres s'élève à 8500 têtes élevées dans 352 exploitations selon le recensement agricole 2020, c'est 3 000 têtes de plus qu'en 2010 têtes, soit moins de 1 % de l'effectif national. En Normandie, la filière laitière caprine est quasi exclusivement une filière de transformation fermière. Le lait produit est directement transformé dans les fermes, pour la vente directe de fromages ou autres produits à base de lait de chèvre (glaces, chocolat au lait).

### Miel

Lors du recensement agricole de 2020, 280 exploitations agricoles normandes ont déclaré posséder des ruches. Le nombre total de ruches en production au sein des exploitations agricoles de la région s'élevait alors à près de 22 800 en nette croissance depuis 2010. En 2020, ces exploitations détiennent en moyenne 80 ruches, contre seulement 31 en 2010. Mais l'activité apicole ne se limite pas au seul public agricole, les particuliers peuvent également détenir quelques ruches pour produire et auto consommer leur miel. Le miel normand trouve ses principaux débouchés dans la vente directe, sur les marchés, dans les grandes surfaces locales et boutiques spécialisées en produits locaux.

### Pisciculture

La pisciculture regroupe trois secteurs d'élevage distincts : la pisciculture en eau douce ou salmoniculture (la truite arc-en-ciel est l'espèce la plus produite en France, suivie de la truite Fario), la pisciculture marine (production de bars, de dorades royales, de turbots ou d'esturgeon) et la pisciculture d'étangs (marché du repeuplement avec la carpe, le gardon, la tanche et le brochet). La Normandie compte quelques exploitations piscicoles. Elles élèvent principalement des truites arc-en-ciel. Une petite production de truites fario, d'ombles et de saumons de fontaine existe également. Certaines entreprises ont développé, en aval de leur production, des ateliers de transformation (éviscération, filetage, fumage...). La production pour le repeuplement et la pêche de loisir est également présente en région.

### D'autres petites filières animales

D'autres élevages sont également présents en Normandie, en petit nombre, comme les escargots (souvent vendus sous forme de plats cuisinés), le gibier (viande fraîche, terrine, civet, saucisson...), les grenouilles, le lait de bufflonne, le lait d'ânesse... Ces produits sont généralement transformés puis commercialisés par les producteurs, en vente directe à la ferme, sur les marchés, dans des drive fermiers, chez les restaurateurs ou auprès de commerces locaux.



Parmi les petites filières animales bio de la région, la Normandie compte 39 producteurs de lait de chèvre bio, 23 exploitations avec une activité apicole bio.

Parmi les petites filières végétales bio de la région, quelques producteurs proposent des fruits de table (pommes, poires, raisin), des fruits à coques (châtaignes, noix...), des petits fruits rouges, des fraises, des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, des légumes secs, des champignons, du houblon, du safran, des cultures florales et ornementales, des sapins de Noël... le tout, sur des surfaces très limitées.